La Vallée du Tacon - 11R

Haut-Jura Saint-Claude - Les Bouchoux

Village des Bouchoux (© Vincent Edwell/JuraTourisme)

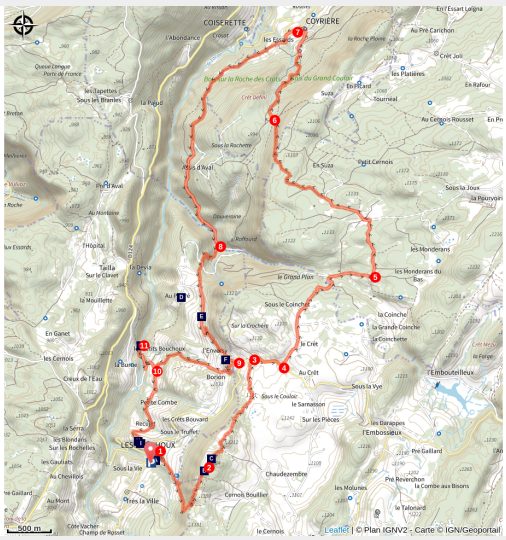

Cette boucle emprunte le début du parcours Le Crêt Joli en poursuivant jusqu'au petit village de Coyrière à travers l'agréable coteau de la vallée du Tacon.

Suivre le balisage Trail n°11 rouge

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura]

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 2 h 30

Longueur : 19.9 km

Dénivelé positif : 1019 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Les Bouchoux
Arrivée : Les Bouchoux
Balisage : Parcours Trail
Communes : 1. Les Bouchoux
2. La Pesse
3. Les Moussières
4. Coyrière
5. Coiserette

Profil altimétrique

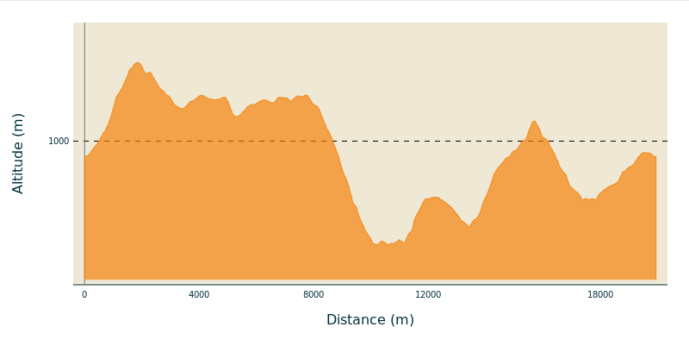

Altitude min 703 m Altitude max 1225 m

Depuis **LES BOUCHOUX**, départ des randonnées, au pied du village à proximité du bar, épicerie, l'itinéraire monte à droite la petite route parallèle à la D 25 E1 jusqu'à **Bonneville**.

1. Le chemin des Couloirs monte à droite et passe devant un réservoir. Avant une étable, grimper par un sentier étroit et gagner une forêt. Le chemin débouche sur une crête rocheuse (prudence !). Suivre la ligne de crête jusqu'à **LA CROIX DES COULOIRS.**
2. Par la crête, rejoindre le **Couloir Guichard** (ancien tremplin de saut à ski). Soyez vigilant, chemin de crête dangereux, pensez à vous munir de chaussures adaptées. Prendre au nord (balisage jaune), et, à travers pâturages et pré-bois, gagner la D25 à **LA CROCHERE.**
3. Tourner à droite, suivre la route jusqu'à la caserne des pompiers (poteau **Le Crêt**)
4. Prendre à gauche jusqu'aux fermes du Coinchet puis continuer en suivant le balisage vers **La Petite Coinche**.
5. Laisser les sentiers de droite et poursuivre le parcours qui vous emmène **Aux Fournets**, **Sur le Puits** et l'**Assis**.
6. Descendre au nord pour rejoindre le village de **COYRIERE**.
7. Prendre le circuit jusqu'au poteau **Sur le Jet**, passer le val de Douveraine direction **LE MERDASSON**.
8. Remonter **Sous la Crochère**, puis **l'Enversy** et rejoindre **Sur l'Enversy** en passant sous les roches.
9. Tourner à droite vers le chemin qui descend **En Borion** puis continuer direction **Les Petits Bouchoux.**
10. Possibilité de découvrir la **Cascade du Moulin** en aller / retour.
11. Revenir aux **Petits Bouchoux** et emprunter le chemin carrossable qui remonte aux **BOUCHOUX** en laissant Petite Combe à gauche. Traverser la place et le village pour redescendre à votre point de départ.

Sur votre chemin…

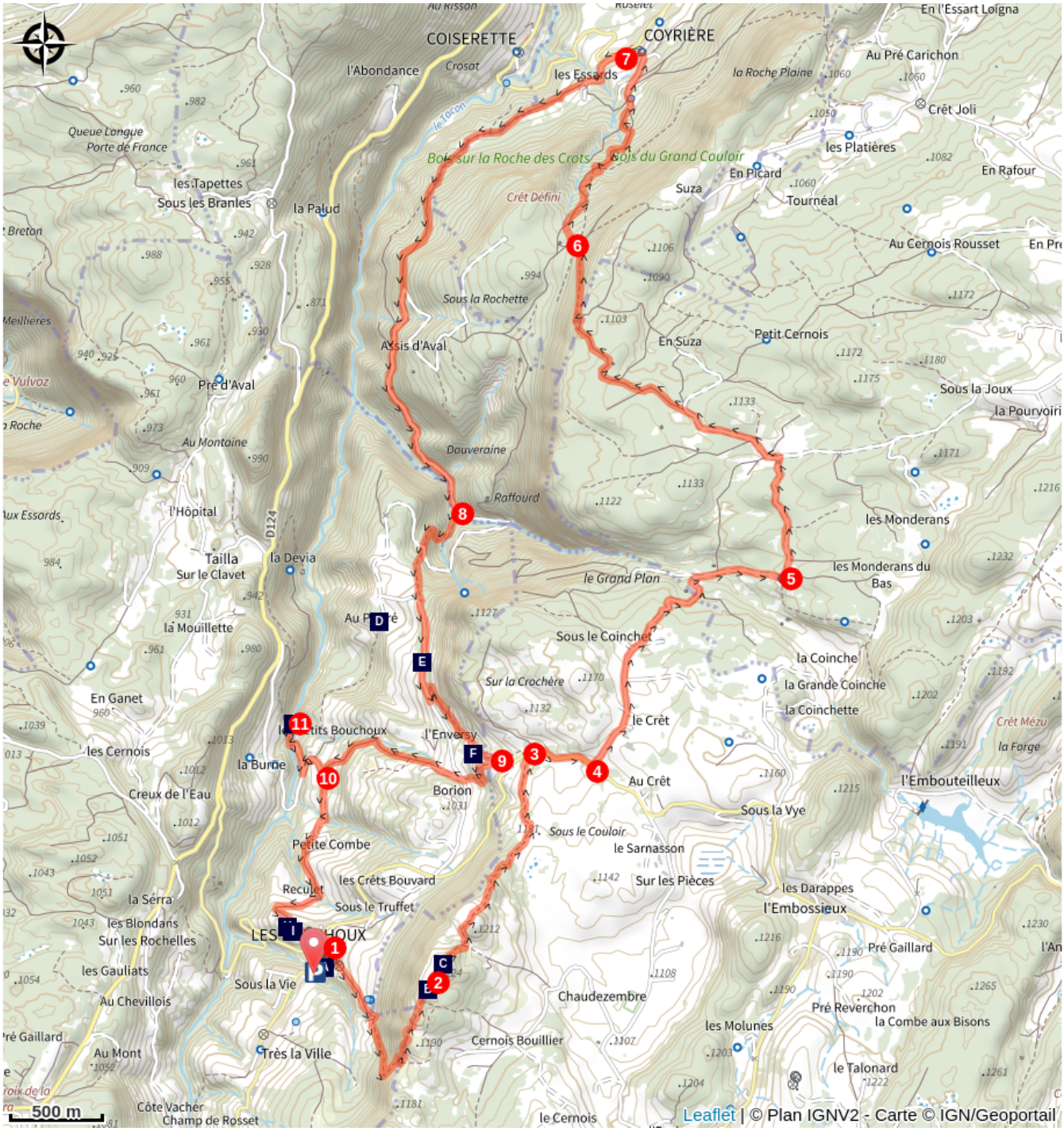

Sentier de découverte "Sur les pas d'Ulysse" (A)

Point de vue de la croix des couloirs (B)

L'Aigle Royal (C)

Chapelle du Prioré de Cuttura aux Bouchoux (D)

La Pie grièche écorcheur (E)

Le Circaète jean-le-blanc (F)

Cascade du moulin d'Aval (G)

Eglise des Bouchoux (H)

Site sonore de la place du village des Bouchoux (I)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

A 15 km de Saint-Claude par la D 436 jusqu'à Rochefort, la D 124 en direction du col de la Croix de la Serra puis la D 25 E1.

Parking conseillé

Parking de l'épicerie en bas du Village des Bouchoux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LE MERDASSON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Merdasson sur les communes de Coiserette, Les Moussières, Les Bouchoux et la Pesse.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude
3, place de l’Abbaye, 39200 SAINT-CLAUDE

contact.ot@hautjurasaintclaude.fr
Tel : 03 84 45 34 24
https://www.haut-jura-saint-claude.com

Sur votre chemin...

Sentier de découverte "Sur les pas d'Ulysse" (A)

Le sentier, depuis le village des Bouchoux jusqu'à la cascade du moulin Dalloz, invite à partir à la découverte du monde paysan d'autrefois. Il met en scène Ulysse, un homme paisible qui aime la vie dans son moulin, au bord du Tacon, au dessus de la cascade. Il vous y amène avec Flocon, son mulet.

Crédit photo : PNRHJ

Point de vue de la croix des couloirs (B)

La croix des couloirs symbolise pour certains un trait d'union entre le village des Bouchoux et celui de la Pesse, qui faisait autrefois partie de la communauté des Bouchoux.

Depuis ce panorama, la vue porte sur les Monts Jura à l'est, et sur le village des Bouchoux à l'ouest. Il est érigé sur une moraine perpendiculaire à la combe du Tacon, situation stratégique pour gagner en ensoleillement. Cette configuration de site enchâssé dans la vallée, semble participer à la qualité acoustique exceptionnelle de la place du village.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus

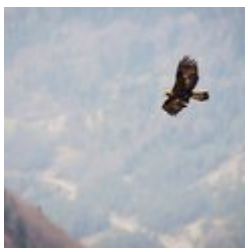

L'Aigle Royal (C)

Grand rapace mythique, l'Aigle royal survole de nouveau le Jura depuis les années 2000. D'abord limité à la Réserve Naturelle Nationale de la Haute-Chaine du Jura, son aire de répartition s'étend lentement vers l'ouest et le nord.

Son envergure est impressionnante, plus de 2 mètres, soit 1,5 fois plus grand qu'une buse. Ces ailes rectangulaires à l'extrémité « digitée » permettent de l'identifier avec un peu d'habitude.

Crédit photo : PNRHJ / Léo Poudré

Chapelle du Prioré de Cuttura aux Bouchoux (D)

Le Prioré (ou prieuré) de Cuttura fut créé en 1190 sur la rive droite du Tacon, en contrebas du village, par les seigneurs de Chatillon-en-Michaille, commune située dans l'Ain à 30 km. Ce prieuré fut cédé en 1231 à l'Abbaye de Saint-Claude. En 1639, le prieuré et le village des Bouchoux (situé sur l'actuel hameau des Petits Bouchoux) sont détruits par le feu. Le Prieuré est reconstruit au même endroit, mais le village est déplacé sur l'éperon qui domine la vallée du Tacon; à l'emplacement actuel du village des Bouchoux.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus

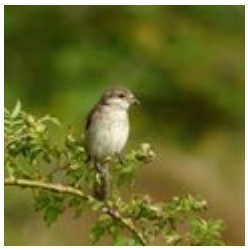

La Pie grièche écorcheur (E)

Le nom de la Pie grièche écorcheur vient de son habitude d'empaler ses proies sur des épines, des pointes de branches ou encore des fils barbelés. Les réserves ainsi constituées sont appelées des «lardoirs», elles lui serviront de réserve pour les jours de mauvais temps, lorsque les insectes se font rares ou encore pour nourrir les poussins. Ce passereau consomme essentiellement des insectes (scarabés, grosses sauterelles …) et de petits vertébrés (campagnols, musaraignes, lézards, grenouilles …).

Crédit photo : Fabrice Croset

Le Circaète jean-le-blanc (F)

Le régime alimentaire du circaète est composé de reptiles, notamment de serpents. Pour les repérer, cet oiseau plane lentement, avant de fondre sur sa proie. Il n'est pas immunisé contre le venin, mais en général, sa vitesse d'attaque lui évite les morsures. Au cas où cela ne suffirait pas, le circaète est protégé par des écailles épaisses recouvrant ses pattes et par un épais duvet sur les cuisses et le ventre.

Crédit photo : PNRHJ / Claude Nardin

Cascade du moulin d'Aval (G)

Le Tacon franchit là une barre calcaire en une belle cascade s'écoulant en toute intimité dans un cirque rocheux. Autrefois, ce site hydraulique servait à animer un moulin en amont de la cascade, à présent disparu. Le site de la cascade du moulin d'Aval (ou moulin Dalloz) est classé depuis 1961 à l'inventaire du paysage.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus

Eglise des Bouchoux (H)

L'église primitive de la paroisse des Bouchoux était située au lieu-dit au Reculet. Détruite au 15e siècle, elle fut reconstruite dans le quartier de Bonneville, son emplacement actuel.
Le portail d'entrée de la nef en plein-centre, avec moulures sur bases prismatiques à décor de cordons, est daté du 16ème ou du 17eme siècle. L'église actuelle fut construite en 1718.

Ne pas manquer les inscriptions au-dessus de l'entrée !

Site sonore de la place du village des Bouchoux (I)

Au cœur de la vallée du Tacon, sur un promontoire avancé, et entourée par l’église, la mairie et les maisons d’habitations, la place du village des Bouchoux forme une petite enceinte acoustique de grande qualité. La configuration de la place peut accueillir des manifestations culturelles nécessitant peu d’amplification, ce qui confère au lieu un caractère intimiste.

Crédit photo : PNRHJ / Julien Barlet